



COTISATION ANNUELLE 10€
POUR TOUTE OUVERTURE DE DOSSIER

PERMANENCE JURIDIQUE DE L'ODTI

Cette permanence est assurée par deux juristes spécialisés en droit des étrangers et protection sociale.

SANS RENDEZ-VOUS

DE 9H À 11H30

PLANNING DES PERMANENCES

- ❖ VENDREDI 05 AVRIL 2019
- ❖ VENDREDI 26 AVRIL 2019
- ❖ VENDREDI 03 MAI 2019
- ❖ VENDREDI 17 MAI 2019
- ❖ VENDREDI 07 JUIN 2019
- ❖ VENDREDI 21 JUIN 2019
- ❖ VENDREDI 05 JUILLET 2019
- ❖ VENDREDI 19 JUILLET 2019
- ❖ VENDREDI 30 AOUT 2019